



Ville de Pirae
POLYNÉSIE FRANÇAISE TAHITI

Cachet S.A.I.D.V. :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°093/2015 DU 12 NOVEMBRE 2015

Complétant la délibération n°79/2013 du 25 septembre 2013 ouvrant les emplois permanents à temps complet au titre de l'intégration des agents ayant vocation à intégrer sur leur demande pour accéder à un des cadres d'emplois de la fonction publique communale de Polynésie française.

Date de convocation : 05 NOVEMBRE 2015			L'an deux mille quinze, le douze novembre, à seize heures trente minutes, Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Edouard FRITCH. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance. Mesdames Eliane LECHENE et Yvette LICHTLE, ont été désignées pour remplir cette fonction.						
Date d'affichage : 05 NOVEMBRE 2015									
Date d'affichage du compte-rendu : 19 NOVEMBRE 2015									
Date d'affichage de la présente délibération :									
25 NOV. 2015									
Résultats des votes :	VOTANTS	31							
	POUR	31							
	CONTRE	00							
	ABSTENTION	00							
La délibération est adoptée à l'unanimité			<table><tr><td>ELUS EN EXERCICE</td><td>33</td></tr><tr><td>PRESENTS</td><td>25</td></tr><tr><td>PROCURATION</td><td>06</td></tr></table>	ELUS EN EXERCICE	33	PRESENTS	25	PROCURATION	06
ELUS EN EXERCICE	33								
PRESENTS	25								
PROCURATION	06								

	Présent	Absent	Procuration à
M. Edouard FRITCH	X		
Mme Miriama TEIO Vve MACE	X		
M. Abel TEMARII		X	Yvette LICHTLE
Mme Marie Madeleine MAO	X		
M. Félix ATEM	X		
Mme Lorraine HUNTER née MO TAM PO	X		
M. Heimana TAURAA	X		
Mme Eliane LECHENE née LAUZUN	X		
Mme Yvette LICHTLE née BOHL	X		
Mme Yvannah TIXIER née POMARE	X		
M. Jean CHICOU	X		
M. Yvonnick RAFFIN	X		
M. Jean-Claude PAQUIER		X	Christophe TAURAATUA
Mme Doris RAUFEA née DROLLET		X	Maire SVARC
M. Léon MAKE	X		
Mme Maire SVARC	X		
M. Christophe TAURAATUA	X		
M. Samuel MOO SUNG	X		
M. Maono TERE		X	Rosana TEHOIRI
M. Christophe TEAO	X		
Mme. Riveta URAHUTIA		X	Christophe TEAO
M. Milton PARAUE	X		
Mme Taiana TEPU née THUNOT	X		
Mme Turere FOLIAKI née BAMBRIDGE	X		
Mme Rosana TEHOIRI	X		
M. Kapo MOU KAM TSE		X	
Mme Keehi WONG		X	
M. Raiarii TETOOFA	X		
M. Irvine Tekohututoua PARO	X		
Mme Béatrice VERNAUDON		X	Maiana BAMBRIDGE
Mme Maiana BAMBRIDGE	X		
M. Théodore TETUAETARA	X		
Mme Thilda HAREHOE née GARBUTT	X		

DELIBERATION N° 093/2015 DU 12 NOVEMBRE 2015

Complétant la délibération n° 79/2013 du 25 septembre 2013 ouvrant les emplois permanents à temps complet au titre de l'intégration des agents ayant vocation à intégrer sur leur demande pour accéder à un des cadres d'emplois de la fonction publique communale de Polynésie française.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française;
- VU l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs et spécialement son article 75 ;
- VU le code général des collectivités territoriales applicable en Polynésie française
- VU la loi n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des outre-mer ;
- l'arrêté n° 1116 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois
- VU « conception et encadrement » ;
- l'arrêté n° 1117 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois
- VU « maîtrise » ;
- VU l'arrêté n° 1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois
- « application » ;
- VU l'arrêté n° 1119 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois
- « exécution » ;
- VU la délibération n°79/2013 du 25 septembre 2013 modifiée ouvrant les emplois permanents à temps complet au titre de l'intégration des agents ayant vocation à intégrer sur leur demande pour accéder à un des cadres d'emplois de la fonction publique communale de Polynésie française ;
- VU les nécessités de service public ;
- VU les explications fournies par Monsieur Edouard FRITCH, Maire ;

Considérant que conformément aux modifications apportées aux dispositions de l'article 75 de l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005, les organes délibérants des collectivités ont désormais un délai de 6 ans au plus à compter de la publication de chaque statut particulier pour ouvrir les emplois de fonctionnaire ;

Considérant que le Maire a jusqu'au 11 juillet 2018 pour ouvrir par délibération les emplois correspondants;

Après en avoir délibéré en sa séance du 12.11.2015 ;

ADOpte A L'UNANIMITE	
VOTANTS	31
POUR	31
CONTRE	00
ABSTENTION	00

ADOPTÉ :

Article 1^{er} : Le tableau des emplois permanents à temps complet, au titre de l'intégration des agents ayant vocation à intégrer sur leur demande, pour accéder à un des cadres d'emplois de la fonction publique communale de Polynésie française, créé par la délibération n°79/2013 du 25 septembre 2013 modifiée est complété comme suit :

Cadres d'emplois	Spécialité	Grades	Nombre d'emplois
B - Maîtrise	Administrative	Technicien	1
C – Application	Administrative	Adjoint provisoire	1
	Sécurité publique	Brigadier	2
		Gardien	4
D – Exécution	Technique	Agent	2
	Sécurité civile	Caporal-chef	1
Total			11

Article 2 : Le tableau des emplois permanents à temps complet, au titre de l'intégration des agents ayant vocation à intégrer sur leur demande pour accéder à un des cadres d'emplois de la fonction publique communale de Polynésie française consolidé, est le suivant :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois
A – Conception et Encadrement	Conseiller principal	7
	Conseiller qualifié	2
	Conseiller	3
	Conseiller (grade provisoire)	1
B - Maîtrise	Technicien principal	9
	Lieutenant	2
	Technicien	6
	Major	1
	Technicien (grade provisoire)	2
C - Application	Adjoint principal	4
	Adjudant	3
	Brigadier	2
	Adjoint principal (grade provisoire)	1
	Adjoint	6
	Sergent	4
	Gardien	7
D - Exécution	Adjoint (grade provisoire)	4
	Agent principal	13
	Caporal-chef	6
	Agent qualifié	22
	Agent	32
Sapeur		5
Total		142

- Article 3. :** Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice 2015.
- Article 4. :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Article 5. :** La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

Pour le maire absent,



Le Maire,
Le 2^{ème} Adjoint,

M. Abel TEMARII
Edouard FRITCH

Acte rendu exécutoire après envoi à la Subdivision administrative
Le **25 NOV. 2015** et publication du **25 NOV. 2015**



Edouard FRITCH
Le Maire

ANNEXE

Tableau des emplois permanents à temps complet au 12 novembre 2015.

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois
A – Conception et Encadrement	Conseiller principal	7
	Conseiller qualifié	2
	Conseiller	3
	Conseiller (grade provisoire)	1
B - Maîtrise	Technicien principal	9
	Lieutenant	2
	Technicien	5
	Major	1
	Technicien (grade provisoire)	2
C - Application	Adjoint principal	4
	Adjudant	3
	Adjoint principal (grade provisoire)	1
	Adjoint	6
	Sergent	4
	Gardien	3
	Adjoint (grade provisoire)	3
D - Exécution	Agent principal	13
	Caporal-chef	5
	Agent qualifié	22
	Agent	30
	Sapeur	5
Total		131

Tableau modifié des emplois permanents à temps complet par la délibération .../2015 du 12 novembre 2015.

Cadres d'emplois	Spécialité	Grades	Nombre d'emplois
B - Maîtrise	Administrative	Technicien	1
C – Application	Administrative	Adjoint provisoire	1
	Sécurité publique	Brigadier	2
		Gardien	4
D – Exécution	Technique	Agent	2
	Sécurité civile	Caporal-chef	1
Total			11

Tableau consolidé des emplois permanents à temps complet au 12 novembre 2015.

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois
A – Conception et Encadrement	Conseiller principal	7
	Conseiller qualifié	2
	Conseiller	3
	Conseiller (grade provisoire)	1
B - Maîtrise	Technicien principal	9
	Lieutenant	2
	Technicien	6
	Major	1
	Technicien (grade provisoire)	2
C - Application	Adjoint principal	4
	Adjudant	3
	Brigadier	2
	Adjoint principal (grade provisoire)	1
	Adjoint	6
	Sergent	4
	Gardien	7
	Adjoint (grade provisoire)	4
D - Exécution	Agent principal	13
	Caporal-chef	6
	Agent qualifié	22
	Agent	32
	Sapeur	5
Total		142